

Allemagne : la filière porcine sous pression Le pari de la montée en gamme

Après une décennie de croissance dynamique, la filière porcine allemande subit depuis le milieu des années 2010 une forte pression sociale et politique pour un élevage plus respectueux du bien-être animal et de l'environnement. Cette pression a conduit à un durcissement réglementaire et à un recul de la production qui pourrait s'accroître.

Entre 2000 et 2012, l'Allemagne a augmenté sa production porcine de près de 30 % et ses exportations de viande de 280 %. Son cheptel de porcs à l'engrais a augmenté de 23 %, celui de truies a baissé de 15 % et ses importations de porcelets, quasi-exclusivement danoises et néerlandaises, ont été multipliées par 6 (10 M. de têtes en 2012). Au-delà des avantages naturels (situation géographique, gros bassin de consommation), cette croissance s'explique par un cadre réglementaire peu contraignant et une bonne rentabilité : prix du porc élevé (la différence avec la France est de + 7,1 cts €/kg carcasse en moyenne sur 2005-2012 et + 3,5 cts d'€ sur 2013-2019), avantages fiscaux, aides à l'investissement, coût du travail un tiers plus bas qu'en France. Cette croissance a fini par rencontrer l'opposition de la société et des politiques. Les contraintes s'accroissent, avec le vote de réglementations aux impacts potentiellement très négatifs sur la compétitivité de la filière porcine allemande.

Environnement

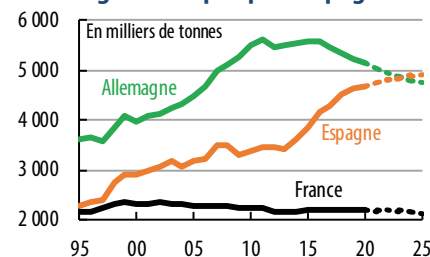
Suite à une procédure intentée en 2016 par la Commission européenne contre l'Allemagne pour non-respect de la directive « nitrates », le gouvernement fédéral a approuvé en mars 2020, pour application en janvier 2021, la nouvelle ordonnance relative aux engrais. Elle durcit nettement les obligations et contrôles, avec des conséquences sur les possibilités d'épandage, le coût de gestion des déjections et l'évolution des cheptels en zones denses.

Bien-être et mode d'élevage

Sur le bien-être animal, la pression sociale et politique est énorme. Elle a conduit à la mise en place de labels bien-être par les ONG (Für Mehr Tierschutz), la filière (Initiative Tierwohl), les distributeurs (Haltungsform) et bientôt par le Ministère de l'Agriculture. Trois sujets (« les 3 C ») sont au cœur des débats : castration, caudectomie, cage. Au 1er janvier 2021, la castration des porcelets sans anesthésie sera interdite ; les éleveurs pourront utiliser l'isoflurane. Sur la caudectomie, malgré les recherches, aides et plans d'action, aucune solution satisfaisante

n'a été trouvée. En revanche, les cages vont disparaître. Le 3 juillet 2020, le Parlement allemand a adopté une modification de l'ordonnance sur le bien-être des animaux d'élevage. D'ici 8 ans, les truies en attente-saillie ne pourront être bloquées qu'au moment de l'insémination et devront disposer d'au moins 5 m². En maternité, d'ici 15 ans, les truies ne pourront être bloquées que 5 jours autour de la mise bas et la case devra mesurer au moins 6,5 m². Le gouvernement a budgété 300 millions d'euros d'aides.

Abattage : l'Allemagne rattrapée par l'Espagne



2020-2025 : projections IFIP. Source : Ifip d'après Eurostat

Paru en février 2020, le rapport Borchert préconise une transformation de l'élevage vers différents modes tels que définis par l'étiquetage du bien-être animal du ministère ou des distributeurs : 1. *Standard* + avec plus de surface et de matériel de manipulation, 2. *Bâtiment amélioré* avec si possible un contact avec l'air extérieur, 3. *Premium ou bio*. D'ici 2030, le niveau 1 devrait être la norme et 40 % de la production en niveau 2 ou plus. Pour financer la transition, les experts proposent de combiner des aides à l'investissement et des bonus pour couvrir les frais opérationnels et préconisent une taxe d'accise⁽¹⁾ de 40 cents par kg de viande et de produits transformés de viande. L'Allemagne compte aussi utiliser sa présidence au Conseil de l'Europe pour faire avancer l'étiquetage obligatoire du bien-être animal dans l'UE.

TVA et travailleurs détachés

Depuis 2019, l'Allemagne est poursuivie en justice par la Commission européenne pour application illégale du régime forfaitaire de TVA aux grandes exploitations agricoles. Une

La production porcine allemande

En milliers de têtes ou tonnes	2019	Evolution (%)	
		2019/2012	2012/2000
Total porcs (têtes)	26 053	- 8,0	+ 10,0
Truies (têtes)	1 788	- 16,6	- 15,1
Porcs engrais (têtes)	11 721	- 5,9	+ 22,8
PIB (têtes)	42 522	- 5,3	+ 29,3
Import vif (têtes)	14 670	- 11,1	+ 294,3
Export vif (têtes)	2 031	- 55,3	+ 134,3
Abattage (têtes)	55 161	- 5,5	+ 35,0
Abattage (tonnes)	5 232	- 4,4	+ 37,5
Import viande (tonnes)	992	- 10,5	+ 5,7
Export viande (tonnes)	2 539	+ 14,3	+ 280,3
Conso (kg/hab)	44,4	- 18,1	- 0,7

Source : Ifip d'après Eurostat et douanes

plainte concerne spécifiquement les éleveurs de porcs allemands qui auraient perçu, en raison des différents taux de TVA, une aide jugée illégale. Cette pratique sera interdite à l'avenir et les élevages concernés pourraient se voir réclamer les sommes perçues sur 10 ans !

Pour finir, la multiplication des foyers de Covid-19 dans les usines de viande allemandes a décidé le gouvernement à proposer une loi pour interdire d'ici début 2021 les contrats de travail par le biais de sous-traitants. L'abattage et la transformation ne seront autorisés qu'avec des employés salariés des entreprises et le temps de travail devra être enregistré numériquement. Les experts s'attendent à une hausse des coûts salariaux allant jusqu'à 5 € de l'heure, impactant le prix de la viande et la compétitivité des abatteurs allemands.

Conséquence : sur 2015-2019, l'abattage en Allemagne a baissé de 6 % en tonnes alors qu'il a augmenté de 20 % en Espagne. La tendance pourrait se poursuivre : plus de la moitié des producteurs de porcelets allemands déclaraient en 2018 vouloir arrêter leur production d'ici 10 ans. A ce rythme, en 2023, l'Espagne ravira à l'Allemagne sa première place au sein de l'UE.

Christine Roguet
christine.roguet@ifip.asso.fr

⁽¹⁾ Taxe qui porte sur la quantité de produits acquise et non sur leur valeur